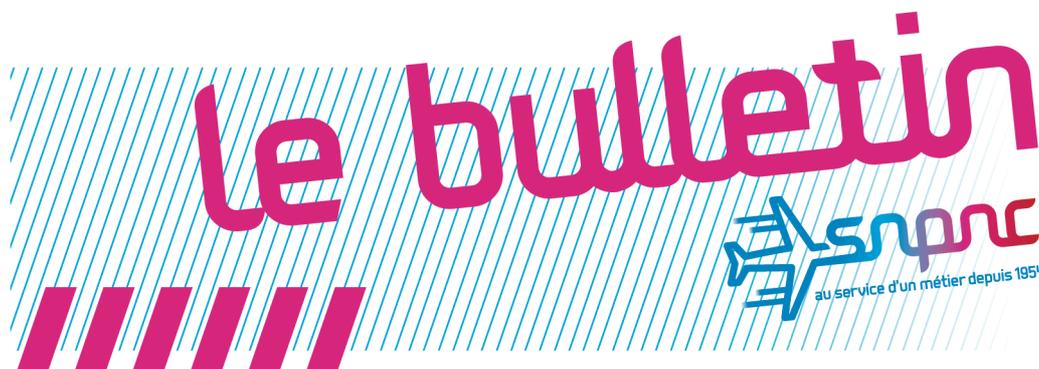


Syndicat National  
du Personnel Navigant  
Commercial

Le Dôme – BAT 1  
1, rue de la Haye – BP 18939  
95732 ROISSY CDG CEDEX

snpnc@snpnc.org  
01 41 56 41 86  
01 49 19 58 18



////////////////////////////////////

À TOUS PNC AIR FRANCE // BS.11-08-227 AF// 31 Août 2011

## Versement d'une prime Intéressement 2010-2011 En septembre !

////////////////////////////////////



La Direction a réuni le Comité de suivi de l'Accord d'Intéressement. Cette réunion avait pour but de nous présenter le résultat de l'intéressement pour l'exercice IATA 2010-2011.

D'une manière générale pour rappel l'Intéressement est facultatif et il permet à toute entreprise qui le souhaite d'effectuer un versement aux salariés en fonction des performances économiques (chiffre d'affaires, productivité ...).

L'intéressement est différent de la participation qui, elle, s'appuie sur une partie des bénéfices réalisés. Pour cette raison nous toucherons bien cette année un intéressement mais aucune participation.

Le résultat de l'intéressement est issu d'un calcul qui tient compte des résultats financiers, bien sur, mais aussi d'indicateurs qualitatifs qui devraient permettre cette année le versement d'une prime malgré des résultats négatifs pour la troisième année consécutive. **La somme à répartir entre les différentes catégories de salariés s'élève à 19,6 millions d'euros.**



**La moyenne des montants de l'intéressement qui sera versé aux PNC en septembre 2011 diffère en fonction de la catégorie de personnel de l'Entreprise.**

**PNC : Minimum 327€ / Moyenne 353 €**  
PNT : Minimum 327€ / Moyenne 1013 €  
PS : Minimum 327€ / Moyenne 340 €

**Attention ces montants ne tiennent pas compte des déductions CSG et CRDS, environ 8 %.**

Vous pourrez ensuite demander le versement de votre prime (qui dans ce cas sera imposable) ou bien la reverser pour tout ou partie :

- Sur le PEE (Plan Epargne Entreprise), la part versée étant bloquée 5 années et exonérée d'impôt sur le revenu.
- Sur le PERCO (Plan Epargne Retraite Collectif), la part versée étant bloquée jusqu'à la retraite et exonérée d'impôt sur le revenu.

**A noter :**

- Les versements sur le PEE ou le PERCO ne seront pas abondés par l'Entreprise.
- L'Entreprise n'ayant pas réalisé de bénéfice sur l'exercice précédent, aucune prime de participation ne sera versée.

Le SNPNC-FO vient de signer un nouvel Accord d'Intéressement pour les trois prochains exercices : 2011,2012, 2013. Le nouvel accord reconduit l'essentiel des dispositions de l'accord précédent. L'intéressement versé aux salariés reste fonction de 6 indicateurs :



**3 indicateurs économiques qui reflètent la performance de l'Entreprise :**

- le résultat d'exploitation du groupe AF
- le résultat d'exploitation du groupe AIR France-KLM
- le résultat net du groupe AF

**3 Indicateurs qualitatifs reprenant les objectifs du plan d'entreprise Embark :**

- la ponctualité
- la qualité client
- la productivité globale



**Serions-nous dans l'œil du cyclone et à la veille d'annonces d'économies drastiques ? Dernière minute : nous venons d'apprendre que la Direction à convoqué les Responsables de tous les syndicats PN-PS afin de les informer de la situation de l'Entreprise face à la crise économique et ses conséquences. Si nos dirigeants se préoccupent des indicateurs financiers, nous syndicats saurons nous opposer aux conséquences sociales abusives.**



**Adhérez !**

Merci de me faire parvenir un bulletin d'adhésion par voie de casier:

NOM

PRÉNOM

FONCTION

CDL

**Contacts SNPNC** //////////////////////////////////////

**WEB :** www.snpnc.org

**SKYPE :** snpnc.af

**PERMANENCE CITE CDG :** 01 41 56 41 86

**ORY :** 01 41 75 12 59

Adhérez en ligne, ou déposez votre demande d'adhésion dans nos boîtes aux lettres SNPNC dans le couloir menant au parking PN ou à notre permanence au 2<sup>ème</sup> étage, ascenseurs rouges, bureau 011.